

Assemblée de la Bourgeoisie de Bassecourt

Mardi, 15 septembre 2009, à 20 heures, à la salle du Conseil général

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée Bourgeoise du 4 octobre 2005.
2. Décider et approuver l'investissement relatif à l'assainissement de la maison des sœurs pour une Unité d'accueil Pour Ecoliers (UAPE).
3. Décider et approuver le principe de la location à l'institution « Les Patachous » et conditions spéciales.
4. Décider et approuver la cession de terrain à la commune sur parcelle N°1709 pour la construction d'un réservoir d'eau et des compensations.
5. Décider et approuver du futur locataire de l'étang du « Grand Chenal » et conditions d'utilisations.
6. Décider et approuver la méthode de vente des parcelles à bâtir du « Cras des Charmés ».
7. Décider et approuver la cession à la commune d'une partie de la parcelle N°4326 et l'entretien de la zone verte.
8. Divers et imprévus.